



Retraites Complémentaires

ARRCO et AGIRC : le Medef persiste dans les mesures régressives, la CGT fait des propositions et démontre qu'on peut faire autrement

Une troisième réunion de négociation était programmée ce mardi 15 janvier. D'entrée de jeu, le Medef à remis sur table un document intitulé « projet d'accord » en précisant bien qu'il ne s'agissait pas d'un projet d'accord... Comprenne qui pourra.

Le plus important est que ce projet reste dans une veine très régressive avec en particulier :

Evolution des pensions pour 2013 au niveau de l'inflation moins 1,5 point, puis de 2014 à 2017 au niveau de l'inflation moins 1 point.

Une baisse du taux de réversion de 60 à 56 % dès le 1er janvier 2014 et un âge minimum qui passerait de 55 à 60 ans à l'ARRCO.

Le texte propose également une réduction de 30 % des droits des chômeurs.

Enfin, le Medef propose dans ce même projet des dispositions pour le moyen et le long terme, alors même que ces points devaient initialement faire l'objet de débats ultérieurs, dans le prolongement de la concertation annoncée par le gouvernement sur les retraites.

Inutile de développer sur la nature des mesures avancées, puisqu'elles portent principalement sur le recul de l'âge d'accès à une retraite sans abattement (de 62 à 64 ans d'ici 2027).

La CGT a naturellement exprimé son hostilité au projet patronal. Elle a surtout montré qu'il était possible de faire autrement au travers de son projet d'accord qu'elle a commenté et explicité. Ce projet permettrait d'équilibrer le financement des régimes sur la base d'une augmentation des cotisations (1,36 point à l'ARRCO et 2,60 points à l'AGIRC) supportée à 90 % par les employeurs, à 10 % par les salariés. D'autre part, la proposition CGT introduit la modulation des cotisations. Les entreprises à fort taux de main d'œuvre ne seraient pas concernées par l'augmentation (ce qui concerne l'essentiel des artisans, TPE...).

En termes de ressources, le projet CGT porte également l'élargissement de l'assiette de cotisations à l'intéressement, la participation...

Le problème de fond demeure la question des ressources, le Medef insistant sur son refus d'augmenter les cotisations, concédant que cette question pourrait être abordée fin ... 2014.

Une fois de plus, il apparaît qu'il n'y a rien à attendre de bon de ces négociations sans une intervention du monde du travail. Une prochaine réunion est prévue le 6 février prochain. Il est urgent d'informer les salariés et les retraités de ce qui est en discussion afin de faire valoir une approche qui leur soit plus favorable.

communiqué

Confédération Générale du Travail

263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tel : 01 55 82 80 00

Montreuil, 15 janvier 2013 - Ne pas jeter sur la voie publique - www.cgt.fr